

les Brioches de l'Amitié.

Cette opération, menée conjointement par quatre associations de handicapés consiste à proposer à chaque famille une brioche d'excellente qualité en échange de laquelle elle fera un don (20 F).

Le but de cette opération est de susciter dans le public une plus grande solidarité avec les personnes handicapées et d'autre part de récolter les sommes nécessaires à la réalisation de divers projets en faveur des handicapés : équipement de maisons de vacances, achat de matériel et appareillages pour favoriser leur maintien à domicile... Rappelons que le Foyer de l'Orgerie a pu être réalisé grâce aux opérations précédentes.

A partir du Jeudi 7 Avril et pendant trois jours, une vente de brioches se déroulera à l'entrée de SUPER U. Un autre point de vente est prévu sur la Place du Marché, le Samedi 9 Avril. Merci de réserver un bon accueil aux vendeurs bénévoles.

semaine de la Presse

- STAGE REPORTER pour les 13/17 ANS - du 25 au 29 AVRIL

Réalisation d'un reportage encadré par un professionnel de la presse écrite. Participation : 50 F. Inscriptions Centre des Marais.

- ATELIER : LES METIERS DE LA PRESSE ECRITE

MERCREDI 27 AVRIL à 14 h 30 à la Salle Familiale de la Chalotais.
Du reportage à la distribution, de nombreuses professions. Quelles sont-elles et comment s'y forme-t-on ?

- DEBAT : QUELLE PRESSE POUR DEMAIN ?

MERCREDI 27 AVRIL à 20 h 30 à la Salle Familiale de la Chalotais.
Lecteurs, venez en discuter avec des journalistes de différents horizons.

- VISITE DE OUEST FRANCE

VENDREDI 29 AVRIL à 21 h 00. Inscription au Centre des Marais.

CENTRE DE LOISIRS - INSCRIPTIONS VACANCES DE PRINTEMPS

Les parents qui souhaitent voir leurs enfants fréquenter le Centre de Loisirs durant les vacances de printemps, sont invités à les inscrire, soit au Centre de Loisirs, soit au Centre des Marais, avant le mercredi 20 avril, dernier délai.

Les modalités d'inscription seront les mêmes que pour l'été : inscriptions à la semaine, avec tarif préférentiel (33 F x 4 j), soit à la journée avec indication précise des dates. Les parents qui n'ont pas inscrit leurs enfants avant la date limite se verront appliquer un tarif majoré (+ 7 F la journée, + 4 F la 1/2 journée). Le programme d'activités sera à votre disposition à partir du 13/04/94.



25-29
AVRIL
1994